

AG des intermittent.e.s de la CIP-Picardie à Amiens

Ce soir de lundi 4 avril se sont tenues dans beaucoup de villes de France des AGs d'intermittent.e.s et précaires suite à un appel à rassemblement de la coordination nationale des intermittent.e.s et précaires.



Entre 65 et 70 personnes étaient présentes à celle d'Amiens. (Pour mention, à la précédente AG seules 10 personnes étaient présentes)

La présidence était tenue par une femme et la modération s'est faite de manière paritaire. Pas de liste mais un tour de paroles.

Étaient présent.e.s : des intermittent.e.s, des précaires, des travailleu.r.ses en lutte, des étudiant.e.s.

Après lecture du communiqué de la coordination nationale, des rappels ont été faits sur l'état des négociations et les menaces (et les attaques) qui pèsent sur les intermittent.e.s (spectacle et hors-spectacle) :

La lettre de cadrage signée par le MEDEF, la CFTC, CGC veut faire 400 millions d'euros d'économie sur les intermittents (en gros, les rabattre au régime général de l'assurance chômage) sur les 800 millions demandées pour toute l'assurance chômage.

Il est important de noter que la convention d'assurance chômage de 2014 a été invalidée et annulée par le Conseil d'Etat en octobre 2015. (Était remis en question notamment le prélèvement de trop-perçus sur les allocations des chômeu.r.se.s directement par Pôle Emploi sans possibilité de recours au préalable.) Sauf que l'article 52 de la loi El-Khomri réinscrit dans la loi ce qui a été annulé par le Conseil d'Etat !

Rappels :

- Les intermittent.e.s représentent 3,5% des chômeu.r.se.s et touchent 3,4% des allocations.
- Si l'UNEDIC est déficitaire (du fait de sa participation au financement de Pôle Emploi), l'assurance chômage est excédentaire (si l'on fait le calcul : cotisations perçues - allocations versées = excédent). L'UNEDIC est déficitaire de 25 millions d'euros à aujourd'hui. Depuis 1990, l'UNEDIC participe au financement de Pôle Emploi = 29 millions d'euros !

- 4 chômeu.r.se.s sur 10 ne sont pas indemnisé.e.s et sur 250 000 intermittent.e.s, seul.e.s 100 000 sont indemnisé.e.s.

Les interventions étaient unanimement anticapitalistes, contre le patronat, favorable à la grève générale et à la mise en place d'actions pour converger avec les travailleur.r.se.s dans les luttes locales et nationales et au sein des bases syndicales (des membres de la CIP vont aux AGs étudiantes et autres et des travailleur.r.se.s et étudiant.e.s sont présent.e.s aux AGs CIP). Après 13 ans de lutte, la CIP continue de construire le mouvement dans la durée et il est rappelé qu'en ce moment, le sort des intermittent.e.s dépend de la mobilisation de l'ensemble des travailleur.r.se.s puisqu'il s'agit de plus en plus clairement d'attaques idéologiques. Il est rappelé le mot d'ordre de la lutte des intermittent.e.s et précaires de 2014 : « Ce que nous défendons, nous le défendons pour tous. » Cependant, les personnes présent.e.s ont l'aire de vouloir construire une lutte plus offensive cette fois-ci.

Les étudiant.e.s sont intervenu.e.s pour dire que la fac d'Amiens (un amphi) est occupée depuis vendredi. Illes s'organisent. Illes restent cependant assez isolé.e.s du fait de l'éloignement du campus par rapport au centre ville.

Macron vient en visite mercredi à Amiens, CR à suivre mercredi soir...

Et enfin, l'appel à une Nuit debout à Amiens est lancé. Début samedi soir après la manif...

Ps : infos de camarades : AG à Paris au théâtre de la Colline ce soir : plus de 1000 personnes présent.e.s, une centaine sur le trottoir devant ne pouvait pas rentrer, près de 200 (voire plus?) sont parties en manif sauvage en fin d'AG pour rejoindre place de la République.

Liens :

<http://www.regards.fr/web/article/samuel-churin-manuel-valls-a-menti>

http://www.lemonde.fr/culture/article/2014/02/26/intermittents-cinq-questions-pour-tout-comprendre_4372877_3246.html

<http://www.clesdusocial.com/unedic-Lettre-de-cadrage-pour-la-negociation-sectorielle-des-intermittents>

<http://www.anti-k.org/2016/03/29/appel-a-resistance-et-rassemblement-4-avril-theatre-de-la-colline-a-paris/>

Oksana Moreau, le 4 avril 2016